

Fondation Atelier

Assemblée générale constitutive

Jeudi le 26 janvier 2017

À 19h45 (à la suite de l'Assemblée générale de l'école Atelier)

Procès-verbal de la rencontre

1. Désignation du président et du secrétaire de l'Assemblée générale
 - 1.1. Anne Bhéreur est suggérée comme présidente de l'Assemblée générale constitutive à l'ouverture de l'assemblée à 20h30.
Proposé par
Appuyé par
*Les noms ont été omis dans les notes prises en assemblée.
Adoption à l'unanimité.
 - 1.2. Nadine Beloin est suggérée comme secrétaire de l'Assemblée générale constitutive à l'ouverture de l'assemblée à 20h30.
Proposé par Anne Bhéreur
Appuyé par Corinne Dugas
Adoption à l'unanimité.
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
 - 2.1. L'ordre du jour est adopté sans modification.
Proposé par Karine Deschênes
Appuyé par Firdaous Sbiaa
Adoption à l'unanimité.
3. Présentation du Comité
 - 3.1. Les membres du Comité ayant œuvré à la création de la Fondation Atelier sont présentés.
4. Historique du processus de création
 - 4.1. Les étapes ayant mené au processus de création de la Fondation sont présentées. Les documents utilisés sont inspirés de documents d'autres fondations scolaires.
5. Présentation et adoption de la mission et buts de la Fondation
 - 5.1. La mission, les objectifs et les mandats proposés pour la Fondation Atelier ont été présentés dans le projet de Règlements généraux envoyés aux membres de la communauté de l'école Atelier (parents des élèves et personnel de l'école Atelier).
 - 5.1.1. **Mission** (3.1. des Règlements généraux)
Proposé par Olivier Tardif
Appuyé par Karine Deschênes
Adoption à l'unanimité

5.1.2. **Objectifs** (3.2. des Règlements généraux)

Proposé par Olivier Tardif

Appuyé par Cathia (?)

Adoption à l'unanimité

5.1.3. **Mandats** (3.3. des Règlements généraux)

Proposé par Karine Deschênes

Appuyé par Olivier Tardif

6. Présentation et adoption des Règlements généraux

6.1. Présentation des points saillants des Règlements généraux par le Comité.

6.2. Suite à la demande d'un parent de mieux comprendre les points des règlements généraux par les parents présents qui n'ont peut-être pas lu le document, la présidente propose de passer rapidement chacun des points et d'expliquer ceux qui ne sont pas clairs.

6.2.1. Il y a eu discussion sur la définition des membres réguliers et honoraires, et l'impact possible dans la Fondation. Le libellé est conservé, mais le CA se penchera sur les catégories en cours d'année.

6.2.2. Point 4.4 - Cotisation

« Le C.A. peut décider, sous approbation à l'Assemblée générale, d'imposer... ».

6.2.3. Point 5.9 – Quorum

De longues discussions ont lieu concernant le quorum à avoir au CA. Devant l'impossibilité de trouver rapidement un consensus, David Renaud propose que le point 5.9. soit conservé tel quel.

Vote : Pour – 15

Contre – 6

Abstention – 4

6.2.4. Point 6.2 : correction

« administrateurs » pour « officiers ».

6.2.5. Point 13.2 : Modifications aux Règlements généraux

« Les modifications aux Règlements généraux doivent se faire lors d'une AG ou lors d'une AG spéciale. Le CA s'engage à les diffuser dès leur adoption. »

6.3. L'ensemble des discussions et modifications ont été proposées et adoptées à la fin de la revue des Règlements généraux :

Règlements généraux numéro 1 – Fondation Atelier

Proposé par Karine Deschênes

Appuyé par Angelica Osterlund

Adoption à l'unanimité.

7. Élection du Conseil d'administration

7.1. Les personnes suivantes ont posé leur candidature pour former le CA :

Anne Bhéreur

Igor Landry (membre équipe-école)

Khalil Filali Mouhim

Angelica Osterlund

David Renaud

Firdaous Sbiaa

7.2. Le nombre de candidatures étant égal au nombre de postes à pourvoir, les candidats sont élus par acclamation.

8. Nomination du vérificateur financier

8.1. M. Michel Baillargeon, CPA CA, est proposé comme vérificateur financier.

Proposé par Anne Bhéreur

Appuyé par David Renaud

Adoption à l'unanimité.

9. Varia

Aucun point varia

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 22h00.

Nadine Beloin

Anne Bhéreur (à partir de 21h30)

Secrétaires

Annexe 1 – Règlements généraux numéro 1 – Voir autre fichier.